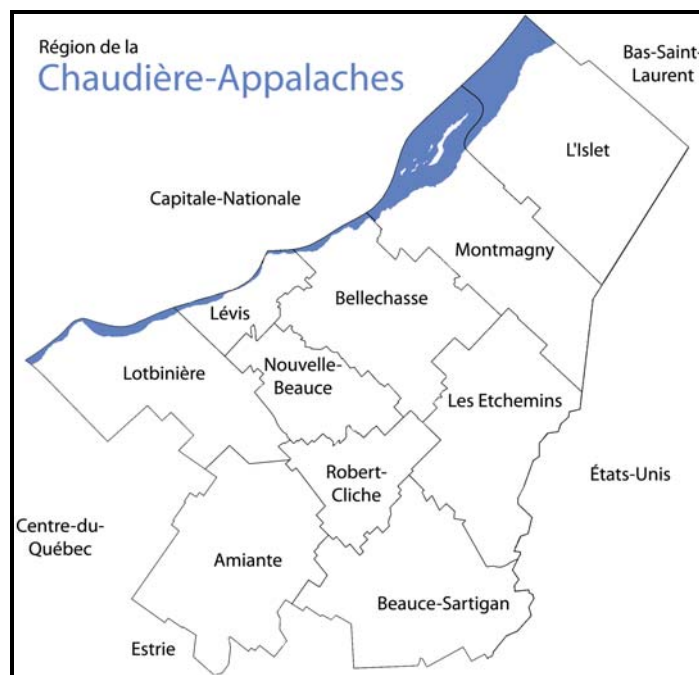


# Profil socioéconomique de la MRC de Bellechasse

## Document de référence

### TABLE DES MATIÈRES

1. Population et territoire
2. Structure industrielle et entreprises
  - ♦ Entreprises et secteurs d'activité économique
  - ♦ Quelques réalités sectorielles
3. Main-d'oeuvre disponible
  - ♦ Principaux indicateurs du marché du travail
  - ♦ Personnes en emploi
  - ♦ Personnes sans emploi
  - ♦ Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
4. Développement local
  - ♦ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
  - ♦ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
  - ♦ Développement rural
  - ♦ Planification d'Emploi-Québec



Les données du Recensement utilisées dans ce document sont celles de 2006, lorsque disponibles au moment de la mise à jour. Sinon, il s'agit des données du Recensement 2001. Dans ce dernier cas, certains écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle. À titre d'exemples, le niveau de scolarité atteint selon les groupes d'âge a progressé de façon importante; de même, pour certains secteurs d'activité économique, le nombre d'emplois peut avoir considérablement varié entre les deux recensements (en plus ou en moins).

#### **Emploi-Québec**

Centre local d'emploi de Saint-Lazare  
100, rue Monseigneur-Bilodeau, 1<sup>er</sup> étage  
Saint-Lazare, (Qc) G0R 3J0  
Téléphone : (418) 883-3307  
Télécopieur : (418) 883-4166

1-800-663-0351

## 1. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de Bellechasse borde le fleuve Saint-Laurent et elle est entourée au nord ouest par la ville de Lévis et La Nouvelle-Beauce à l'ouest, au sud par Robert-Cliche, au sud-est par Les Etchemins, et à l'est par la MRC de Montmagny.

Il s'agit d'un territoire à caractère essentiellement rural. Sa population de 34 003 habitants est répartie dans 20 municipalités, dont six comptent moins de 1 000 habitants. Près de 60 % de la population est regroupée dans les sept principales agglomérations, soit Saint-Henri, Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Raphaël, Beaumont, Saint-Charles-de-Bellechasse et Saint-Damien-de-Buckland, majoritairement situées dans l'ouest du territoire de la MRC<sup>1</sup>.

La population de Bellechasse est en décroissance. On prévoit une diminution de l'ordre de -2,4 % entre 2001 et 2026. Pendant ce temps, la population de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %<sup>2</sup>.

Selon les données 2006-2007 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Bellechasse fait partie de celles ayant subi des gains faibles par suite des migrations<sup>3</sup>. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2005-2006, où l'on avait enregistré des pertes moyennes. L'exode de la population, plus particulièrement l'exode des jeunes, est un facteur important de dévitalisation des milieux. Selon un sondage réalisé en 2004-2005<sup>4</sup>, les principales raisons motivant le départ des jeunes de leur milieu d'origine seraient : vivre leur vie, améliorer leurs perspectives d'avenir et poursuivre des études. Quant à leur retour, il serait surtout motivé par une bonne qualité de vie et le travail.

<sup>1</sup> Répertoire des municipalités, ministère des Affaires municipales et des Régions, [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca), [page consultée le 4 avril 2008].

<sup>2</sup> Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.

<sup>3</sup> Les catégories sont : gain important (0,60 % et plus), gain moyen (0,20 % à 0,59 %), gain ou perte faible (-0,19 % à 0,19 %), perte moyenne (-0,59 % à -0,20 %) et perte importante (-0,60 % et moins).

<sup>4</sup> Madeleine GAUTHIER, Philippe PARENTEAU et Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes en Chaudière-Appalaches – résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, Observatoire Jeunes et Société, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, 2006.

Près de 70 % des personnes résidant dans la MRC en 2001 y travaillent. Les villes de Lévis et Québec sont les deux territoires qui emploient le plus de personnes en provenance de Bellechasse.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus en 2000 se situe au 5<sup>e</sup> rang de l'ensemble des MRC de la région, soit 22 905 \$, au-dessous de la moyenne régionale de 24 083 \$ :

- **Hommes** : 27 826 \$
- **Femmes** : 17 725 \$

En ce qui concerne la scolarité, en 2006, la MRC de Bellechasse passe du 5<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> rang parmi les dix territoires de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus :

- **Bellechasse** : 69,3 %
- **Chaudière-Appalaches** : 72,1 %

La fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans en 2001 est moins importante que la moyenne régionale; ainsi dans Bellechasse, 36,5 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région.

## 2. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

### ◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre quelque 1 385 entreprises<sup>5</sup> dans la MRC de Bellechasse, offrant un total de 16 660 emplois<sup>6</sup>. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 94 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes<sup>7</sup>. Selon la *Liste des industries et commerces*<sup>8</sup>, les plus grandes entreprises du territoire en terme de volume d'emplois (200 emplois et plus) sont :

- Prévost Car (fabrication de matériel de transport)
- IPL inc. (fabrication de produits en plastique)
- Exceldor, coopérative agricole (abattage d'animaux)
- Salaisons Brochu inc. (abattage d'animaux)
- Meubles Idéal Ltée

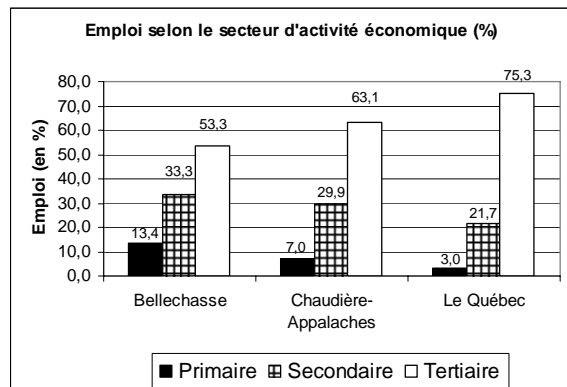
<sup>5</sup> *Banque de données du registre des entreprises* (BDRE), Institut de la statistique du Québec, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, juin 2007.

<sup>6</sup> *Recensement 2006*, Statistique Canada.

<sup>7</sup> BDRE, Institut de la statistique du Québec, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, juin 2007.

<sup>8</sup> *Liste des industries et commerces* (LIC) Chaudière-Appalaches, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2007.

- Premier Tech (fabrication de matériel de manutention)
- Alfred Couture (fabrication d'aliments pour animaux)
- Plastique Micron
- Station touristique Massif du Sud



Les données sur les secteurs d'activité économique sont celles du Recensement 2001, celles de 2006 n'étant pas encore disponibles. Il importe de les interpréter avec prudence, des changements importants pouvant être survenus depuis. On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion plus importante de la main-d'œuvre en emploi que la moyenne régionale (13,4 % c. 7,0 %), soit la plus haute proportion après la MRC de Lotbinière. C'est l'agriculture qui en occupe la plus grande part.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) offre de l'emploi à 33,3 % de la main-d'œuvre, par comparaison avec 29,9 % régionalement. Il s'agit de la plus faible proportion après Lévis et la MRC de L'Amiante. C'est dans la fabrication d'aliments, de produits en plastique, de matériel de transport et de meubles que la MRC se distingue quant au pourcentage d'emplois procurés par les industries manufacturières.

Dans Bellechasse, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui offrent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Les volumes d'emplois les plus importants sont offerts par les secteurs suivants en 2001 :

- Agriculture (1 965)
- Soins de santé et assistance sociale (1 490)
- Commerce de détail (1 235)
- Fabrication d'aliments (1 040)
- Autres services (975)

- Fabrication de produits en plastique (965)
- Commerce de gros (785)
- Services d'enseignement (775)
- Transport et entreposage (745)
- Construction (710)
- Fabrication de matériel de transport (670)

#### ◆ Quelques réalités sectorielles<sup>9</sup>

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois en 2001), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2012,

##### Une croissance de l'emploi :

- Soins de santé et assistance sociale
- Commerce de détail
- Fabrication d'aliments
- Autres services
- Commerce de gros
- Transport et entreposage
- Construction
- Fabrication de matériel de transport

##### Une stabilité de l'emploi :

- Services d'enseignement
- Agriculture

##### Une décroissance de l'emploi :

- Fabrication de produits en plastique

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques sérieuses.

Étant donné l'importance relative du secteur manufacturier sur le territoire de Bellechasse, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements prévus, dont de possible pertes d'emploi. Des solutions doivent être mises de l'avant pour y soutenir l'emploi et, le cas échéant, réorienter vers d'autres secteurs la main-d'œuvre mise à pied.

Dans la fabrication de produits en plastique, qui est en expansion, les entreprises qui exportent doivent faire face à un environnement de plus en plus concurrentiel.

Enfin, dans le transport et entreposage, on signale toujours des difficultés à recruter de la main-d'œuvre qualifiée bilingue à l'échelle de la région de la Chaudière-Appalaches.

<sup>9</sup> Jean GAMACHE, *Perspectives sectorielles 2008-2012*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2008.

### 3. MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

#### ◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2006, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de Bellechasse s'établissent comme suit :

#### Taux d'emploi des 15 ans et plus

- Bellechasse : 61,3 %
- Chaudière-Appalaches : 64 %

#### Taux de chômage des 15 ans et plus

- Bellechasse : 4,2 %
- Chaudière-Appalaches : 4,5 %

Le taux de chômage des femmes (2,8 %) est significativement inférieur à celui des hommes (5,3 %). Pour les femmes, il s'agit du deuxième taux de chômage le plus faible de l'ensemble de la région, après La Nouvelle-Beauce. Par contre, leur taux d'emploi est également inférieur (55,5 % pour les femmes et 66,8 % pour les hommes).

#### Personnes en emploi

En 2006, 16 660 personnes sont en emploi dans la MRC. La répartition selon les groupes d'âge n'étant pas encore disponible, voici à titre indicatif cette répartition en 2001 :

- 15-24 ans : 16 %
- 25-44 ans : 47 %
- 45 ans et plus : 37 %

Quelque 21 % travaillent à temps partiel en 2001, un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne régionale. Ces travailleurs et travailleuses se répartissent comme suit :

- un peu plus de 3 sur 10 ont 45 ans et plus,
- 7 sur 10 sont des femmes.

#### ◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2006, quelque 10 500 personnes sont sans emploi sur le territoire de la MRC de Bellechasse, dont :

- quelque **735 chômeurs et chômeuses**<sup>10</sup>, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
  - dont 520 hommes,
  - et 210 femmes;

- quelque **9 765 personnes inactives** âgées de 15 et plus, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi. Parmi ces personnes,
  - on dénombre 4 105 hommes et 5 665 femmes.

À noter que dans Bellechasse 27,4 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint en 2001 un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. La moyenne régionale est de 21,7 %. Pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'oeuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

En 2006, le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus de Bellechasse s'établit à 55,5 %, alors qu'il se situe à 58,4 % pour la région. Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter un manque de réceptivité du marché du travail<sup>11</sup>. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 2 125 personnes avec incapacité de 15 à 64 ans recensées sur le territoire de Bellechasse, il s'agirait de près de 500 personnes qui, avec le soutien requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie<sup>12</sup>.

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

<sup>10</sup> Personne qui selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

<sup>11</sup> *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes handicapées, 2005.

<sup>12</sup> *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

◆ **Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu**

Prestataires de l'assurance-emploi<sup>13</sup>

On dénombre en moyenne en 2007 dans Bellechasse, **1 144 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail**<sup>14</sup> :

- 70 % de ces personnes sont des hommes, une proportion supérieure à la moyenne régionale de 66 %;
- 15 % sont âgées de 45 ans et plus (moyenne régionale de 20 %);
- 5 % ont entre 15 et 24 ans (moyenne régionale de 6 %).

Les principaux secteurs d'activité<sup>15</sup> d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, la construction, l'industrie du matériel de transport, du meuble, des aliments et le transport. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion des services d'enseignement, de l'industrie des aliments, des soins de santé et assistance sociale, de l'industrie du meuble et de celle du matériel de transport. Notons également le commerce de détail pour les deux sexes.

Prestataires de l'assistance sociale<sup>16</sup>

Dans Bellechasse, on dénombre, en octobre 2007, pour un total de **947 prestataires adultes de l'assistance sociale**, répartis comme suit :

- Contraintes sévères à l'emploi : 476
- Contraintes temporaires à l'emploi : 197
- Sans contraintes à l'emploi : 242
- Conjoints sans contraintes sévères : 32

C'est donc dire que 50 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, au-dessus de la moyenne régionale de 47 %.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on constate que 75 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus.

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'aide financière de dernier recours (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

	<b>Bellechasse</b>	<b>Chaudière-Appalaches</b>
Personnes seules	81 %	80,0 %
Couples sans enfant	5 %	6,0 %
Responsables de famille monoparentale	9 %	11 %
Couples avec enfants	4 %	4 %

Par comparaison avec la moyenne régionale, la principale différence est la proportion moins élevée de ménages prestataires composés de familles monoparentales.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'assistance sociale sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Saint-Lazare, cette clientèle cumule une durée de présence à l'aide légèrement supérieure à la moyenne régionale :

- 49 % d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 13 %, une durée de moins de deux ans;
  - pour la région, ces données sont respectivement de 47 % et de 14 %.

Tel qu'illustré au tableau qui suit, on y dénombre une proportion plus faible de personnes âgées de moins de 25 ans, mais une proportion plus forte de personnes âgées de 45 ans et plus.

<b>Prestataires sans contraintes à l'emploi</b>	<b>Moins de 25 ans</b>	<b>45 ans et plus</b>
Bellechasse	11 %	38 %
Chaudière-Appalaches	13 %	35 %

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les

<sup>13</sup> Données de Service Canada, moyennes annuelles 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

<sup>14</sup> Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

<sup>15</sup> Selon la Classification type des industries (CTI).

<sup>16</sup> Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans<sup>17</sup>.

## 4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### ◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en œuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

Le dernier Plan d'action pour l'économie et l'emploi du CLD de Bellechasse remonte à 2002-2003. Ce PALÉE s'inscrit dans une stratégie globale de dé-

veloppement du territoire émanant de l'exercice de planification stratégique du milieu. Les douze « secteurs » retenus dans cette stratégie globale de développement sont :

- Industrie
- Tourisme
- Commerces et services
- Municipal, transport et communication
- Agroalimentaire
- Forêt
- Éducation, formation et main-d'oeuvre
- Culture et patrimoine
- Environnement
- Jeunesse
- Santé, services sociaux et communautaires
- Condition féminine

Les travaux d'élaboration du Plan d'action 2008-2011 ont débuté.

### ◆ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Échemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en œuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises.

### ◆ Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entiè-

<sup>17</sup> *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

rements couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Echemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'oeuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi<sup>18</sup>.

#### ◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Juin 2008

---

<sup>18</sup> *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2006.

---